

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Paris, le 20 juillet 2023

### La RATP signe un nouvel accord avec Action Logement pour améliorer l'accès de ses salariés à des logements

**Jean Castex, Président-directeur-général de la RATP, a fait du logement des salariés du groupe une priorité majeure de ses orientations stratégiques présentées devant le Conseil d'administration le 3 mars dernier. Première application de cette priorité, ce nouvel accord avec Action Logement permettra de passer de 500 à 860 familles logées. Au total, la RATP logera, à partir de 2024, et en incluant les logements du parc de RATP Habitat, environ 1 100 familles et se rapprochera de l'objectif fixé par le Président de 1 200 familles logées à l'horizon 2027.**

Les difficultés de recrutement pesant aujourd'hui sur le secteur des transports publics, particulièrement en Île-de-France, ont conduit la RATP à renforcer sa politique de recrutement et d'attractivité afin de s'adapter à ce contexte nouveau.

Dès sa prise de fonction, Jean Castex, Président-directeur général de la RATP, a fait de l'accès au logement un axe majeur de sa politique. En effet, le coût de la vie et du logement en région parisienne est un frein important pour les agents qui voudraient rejoindre la RATP. Il l'est également pour ceux qui y travaillent déjà, mais qui ont, par exemple, besoin de logements plus proches de leur lieu de travail ou simplement d'un loyer plus bas ou de plus de place lorsque leur situation familiale évolue.

Cette ambition rencontre celle du groupe Action Logement dont la vocation, réaffirmée par la Convention quinquennale 2022-2027 signée avec l'État en juin dernier, est l'accès au logement des salariés des entreprises à proximité des bassins d'emplois.

C'est pourquoi la RATP et Action Logement ont signé, le 20 juillet 2023, un avenant à leur convention. Elle permettra de mutualiser les actions conjointes de la RATP et d'Action Logement et ainsi d'atteindre les 1 100 familles logées à partir de 2024, soit 300 familles supplémentaires :

- C'est un effort important de l'entreprise au profit de ses agents, de leur pouvoir d'achat, de leurs temps de trajet quotidiens et de la qualité de leurs logements. À terme, cette évolution doit aussi se traduire par une amélioration du service pour les voyageurs, via la baisse des démissions et de l'absentéisme ;
- C'est la confirmation pour Action Logement de son engagement au service des salariés, grâce notamment à la plateforme AL'in, mise en place il y a trois ans, qui fluidifie l'accès au logement abordable et favorise la mobilité des salariés.

Cet avenant, historique, illustre la qualité des relations entre la RATP et Action Logement, acteur majeur du logement social.

Si cet accord constitue une première étape importante, la politique de logement de la RATP va bien au-delà et l'entreprise s'engage à activer tous les autres leviers à sa disposition pour proposer davantage de logements à ses agents. En particulier via sa filiale RATP Habitat, qui gère déjà près de 9 000 logements, et dont le développement va être renforcé afin de créer davantage de logements dans les années à venir. La RATP poursuit également la mobilisation de son foncier en faveur de la création de logements et de logements sociaux, en développant sur ses fonciers, souvent dans des logiques de superposition ou d'imbrication avec ses activités lourdes, des programmes de logements : ce sont 4 000 logements, dont plus de la moitié sont des logements sociaux, qui seront développés dans les 10 prochaines années.

La RATP va également créer un parcours « salarié logé » dont les modalités seront présentées aux agents d'ici la fin de l'année 2023 visant à faciliter les démarches et à améliorer l'information pour tous les salariés de l'entreprise.

## À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, [d'économies d'énergie et de décarbonation](#), de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte [45 Entreprises Sociales pour l'Habitat](#), [5 filiales de logements intermédiaires](#) et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des [aides et services](#) qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : [groupe.actionlogement.fr](http://groupe.actionlogement.fr)

Nous suivre : [@ActionLogement](#) - [in Action Logement](#) - [Action Logement](#)

## CONTACTS PRESSE

### ACTION LOGEMENT

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / [sophie.benard@actionlogement.fr](mailto:sophie.benard@actionlogement.fr)

Franck Thiebaut : 06 73 76 74 98 / [franckthiebaut@ft-consulting.net](mailto:franckthiebaut@ft-consulting.net)

### RATP

01 58 78 37 37

[servicedepresse@ratp.fr](mailto:servicedepresse@ratp.fr)